



**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mardi 4 septembre 2018 à 19 h
8420, boul. Lacordaire**

PRÉSENCES :

Monsieur Michel Bissonnet, maire d'arrondissement
Monsieur Dominic Perri, conseiller de la ville
Monsieur Mario Battista, conseiller d'arrondissement
Madame Lili-Anne Tremblay, conseillère d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Monsieur Steve Beaudoin, directeur d'arrondissement
Me Gylaine Champoux, secrétaire d'arrondissement

CA18 13 0224

OUVERTURE DE LA SÉANCE.

Il est proposé par Dominic Perri
appuyé par Mario Battista
et résolu :

Qu'à 19 h 2, la présente séance du conseil d'arrondissement soit ouverte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.01

CA18 13 0225

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

Il est proposé par Dominic Perri
appuyé par Mario Battista
et résolu :

Que l'ordre du jour de la présente séance du conseil d'arrondissement soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.02



CA18 13 0226

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 JUILLET 2018.

Il est proposé par Mario Battista

appuyé par Dominic Perri

et résolu :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juillet 2018 soit approuvé tel que soumis à ce conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.03

PÉRIODE DE QUESTIONS

À 19 h 3 le président d'assemblée ouvre la période de questions. Cinq (5) citoyens font des interventions. Une pétition concernant le parc à chiens situé sur le boulevard Provencher et des photos en lien avec l'école secondaire Antoine-de-Saint-Exupéry sont déposés. À 19 h 32, la période de questions est terminée.

CA18 13 0227

AUTORISER LE DÉPÔT DU PROJET « AMÉLIORATION DE LA SIGNALISATION DANS LES PISCINES EXTÉRIEURES, LE COMPLEXE AQUATIQUE AINSI QUE L'ARÉNA ROBERTO-LUONGO » DANS LE CADRE DU « PROGRAMME DÉDIÉ À L'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE DES IMMEUBLES MUNICIPAUX » DU SERVICE DE LA GESTION ET DE LA PLANIFICATION IMMOBILIÈRE (SGPI).

Il est proposé par Lili-Anne Tremblay

appuyé par Mario Battista

et résolu :

D'autoriser le dépôt du projet « Amélioration de la signalisation dans les piscines extérieures, le complexe aquatique ainsi que l'aréna Roberto-Luongo » dans le cadre du « Programme dédié à l'accessibilité universelle des immeubles municipaux » du Service de la gestion et de la planification immobilière (SGPI).

De mandater le directeur d'arrondissement pour représenter l'arrondissement et signer tous les documents nécessaires à cette demande d'aide financière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

12.01 1183309024

CA18 13 0228

OCTROI DE CONTRAT – MODERNISATION DES SYSTÈMES CVAC AU GARAGE MUNICIPAL – APPEL D'OFFRES NUMÉRO 300-176 – GROUPE PROMÉCANIC LTÉE – 311 909,94 \$.

Il est proposé par Lili-Anne Tremblay

appuyé par Dominic Perri

et résolu :

D'octroyer un contrat à GROUPE PROMÉCANIC LTÉE, le plus bas soumissionnaire conforme, pour la modernisation des systèmes CVAC au garage municipal, appel d'offres numéro 300-176, au prix de sa soumission, soit pour un montant total de 271 226,03 \$.

D'autoriser une dépense maximale de 311 909,94 \$, soit 271 226,03 \$, le prix de la soumission, augmenté de 40 683,91 \$, à titre de budget de contingence.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.01 1182242004

CA18 13 0229

OCTROI DE CONTRAT – FOURNITURE ET INSTALLATION D'UNE SURFACE EN GAZON SYNTHÉTIQUE DANS LES AIRES DE JEU DU PARC COUBERTIN – APPEL D'OFFRES NUMÉRO 18-16909 – 9114-5698 QUÉBEC INC. (AMÉNAGEMENTS SUD-OUEST) – 188 932,67 \$.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Lili-Anne Tremblay

et résolu :

D'octroyer un contrat à 9114-5698 QUÉBEC INC. (AMÉNAGEMENTS SUD-OUEST), le seul soumissionnaire conforme, pour la fourniture et installation d'une surface en gazon synthétique dans les aires de jeu du parc Coubertin, appel d'offres numéro 18-16909, au prix de sa soumission, soit pour un montant de 179 935,88 \$.

D'autoriser une dépense maximale de 188 932,67 \$, soit 179 935,88 \$, le prix de la soumission, augmenté de 8 996,79 \$, à titre de budget de contingence.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.02 1183693013



CA18 13 0230

OCTROI DE CONTRAT – RÉFECTION DU BASSIN A DE LA TOITURE DU BÂTIMENT DU MAGASIN DES TRAVAUX PUBLICS – APPEL D'OFFRES NUMÉRO 300-173 – J. RAYMOND COUVREUR ET FILS INC. – 127 104,87 \$.

Il est proposé par Mario Battista

appuyé par Lili-Anne Tremblay

et résolu :

D'octroyer un contrat à J. RAYMOND COUVREUR ET FILS INC., le plus bas soumissionnaire conforme, pour la réfection du bassin A de la toiture du bâtiment du magasin des travaux public (ouvrage #3457), appel d'offres numéro 300-173, au prix de sa soumission, soit pour un montant total de 115 549,88 \$.

D'autoriser une dépense maximale de 127 104,87 \$, soit 115 549,88 \$, le prix de la soumission, augmenté de 11 554,99 \$, à titre de budget de contingence.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.03 1182242003

CA18 13 0231

AUTORISER UNE DÉPENSE SUPPLÉMENTAIRE – SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE ET ARCHITECTURE POUR LE REMPLACEMENT DU SYSTÈME DE DÉSHUMIDIFICATION ET RÉFECTION DE LA CHEMINÉE AU COMPLEXE AQUATIQUE SAINT-LÉONARD – CONTRAT NUMÉRO SP-169 – HF EXPERTS-CONSEILS INC. – 11 701,58 \$.

ATTENDU QU'il a été déterminé qu'il est plus avantageux, pour le remplacement du système de déshumidification au complexe aquatique Saint-Léonard, d'utiliser le local mécanique nord situé au deuxième étage et d'incorporer le déshumidificateur à même l'unité de traitement d'air qui est rendue à la fin de sa vie utile;

ATTENDU QU'il y a lieu d'autoriser une dépense supplémentaire afin que les plans et devis soient ajustés pour tenir compte de cette situation.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Mario Battista

et résolu :

D'autoriser une dépense supplémentaire au montant maximal de 11 701,58 \$, soit 10 175,29 \$, le montant des honoraires, augmenté de 1 526,29 \$, à titre de budget de contingence, à HF EXPERTS-CONSEILS INC. pour les services professionnels en ingénierie et architecture pour le remplacement du système de déshumidification et réfection de la cheminée au complexe aquatique Saint-Léonard, contrat numéro SP-169.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.04 1182242005

CA18 13 0232

APPROUVER LE PROJET DE CONVENTION ET ACCORDER UNE AIDE FINANCIÈRE DE 16 667 \$ À CONCERTATION SAINT-LÉONARD POUR LE PROJET « INTÉGRATION SOCIALE ET COMMUNAUTAIRE DES RÉSIDENTS DU SECTEUR RUI VIAU-ROBERT », AFIN DE BONIFIER LA DÉMARCHÉ DE REVITALISATION URBAINE INTÉGRÉE (RUI) VIAU-ROBERT, DANS LE CADRE DE L'ENTENTE ADMINISTRATIVE SUR LA GESTION DU FONDS QUÉBÉCOIS D'INITIATIVES SOCIALES DANS LE CADRE DES ALLIANCES POUR LA SOLIDARITÉ (VILLE-MTESS 2013-2019).

Il est proposé par Lili-Anne Tremblay

appuyé par Mario Battista

et résolu :

D'approuver le projet de convention et d'accorder une aide financière de 16 667 \$ à Concertation Saint-Léonard pour le projet « Intégration sociale et communautaire des résidents du secteur RUI Viau-Robert », afin de bonifier la démarche de revitalisation urbaine intégrée (RUI) Viau-Robert, dans le cadre de l'entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre des alliances pour la solidarité (Ville -MTESS 2013-2019).

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.05 1183309016

CA18 13 0233

APPROUVER LA NOUVELLE CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION DU HOCKEY MINEUR DE ST-LÉONARD INC. CONCERNANT L'EXPLOITATION DE LA BOUTIQUE « PRO-SHOP » À L'ARÉNA MARTIN-BRODEUR.

Il est proposé par Lili-Anne Tremblay

appuyé par Mario Battista

et résolu :

D'approuver la nouvelle convention avec l'Association du hockey mineur de St-Léonard inc. concernant l'exploitation de la boutique « Pro-shop » à l'aréna Martin-Brodeur, pour la période du 4 septembre 2018 au 31 août 2019.

D'autoriser le maire d'arrondissement et la secrétaire d'arrondissement à signer ladite convention.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.06 1183309022



CA18 13 0234

OCTROI DE CONTRAT – AMÉNAGEMENT DE SENTIERS AUTOUR DES BASSINS CHARTIER – APPEL D'OFFRES NUMÉRO 201-167 – LES TERRASSEMENTS MULTI-PAYSAGES INC. – 355 162,24 \$.

Il est proposé par Mario Battista

appuyé par Dominic Perri

et résolu :

D'octroyer un contrat à LES TERRASSEMENTS MULTI-PAYSAGES INC., le plus bas soumissionnaire conforme, pour l'aménagement de sentiers autour des bassins Chartier, appel d'offres numéro 201-167, au prix de sa soumission, soit pour un montant total de 295 968,54 \$.

D'autoriser une dépense maximale de 355 162,24 \$, soit 295 968,54 \$, le prix de la soumission, augmenté de 59 193,70 \$, à titre de budget de contingence.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.07 1183693014

CA18 13 0235

AUTORISER UNE DÉPENSE SUPPLÉMENTAIRE – SERVICE D'ÉLAGAGE D'URGENCE 2018 – APPEL D'OFFRES NUMÉRO RM18-0852 – 9125-1991 QUÉBEC INC. (SERVICE D'ARBRES NATURE INC.) – 40 500 \$.

ATTENDU les besoins urgents d'élagage à la suite des orages violents du 29 août 2018.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Mario Battista

et résolu :

D'autoriser une dépense supplémentaire à 9125-1991 QUÉBEC INC. (SERVICE D'ARBRES NATURE INC.), pour le service d'élagage d'urgence 2018, appel d'offres numéro RM18-0852, selon les besoins et à la demande, jusqu'à concurrence d'un montant maximal de 40 500 \$ pour l'année 2018.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.08 1180493007

CA18 13 0236

DÉPÔT DES RAPPORTS FAISANT ÉTAT DES DÉCISIONS DÉLÉGUÉES EN MATIÈRE DE RESSOURCES FINANCIÈRES POUR LA PÉRIODE DU 1ER AU 30 JUIN 2018.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Lili-Anne Tremblay

et résolu :

De prendre acte du dépôt des rapports faisant état des décisions déléguées en matière de ressources financières pour la période du 1^{er} au 30 juin 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.01 1188008003

CA18 13 0237

DÉPÔT DES RAPPORTS FAISANT ÉTAT DES DÉCISIONS DÉLÉGUÉES EN MATIÈRE DE RESSOURCES FINANCIÈRES POUR LA PÉRIODE DU 1ER AU 31 JUILLET 2018.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Lili-Anne Tremblay

et résolu :

De prendre acte du dépôt des rapports faisant état des décisions déléguées en matière de ressources financières pour la période du 1^{er} au 31 juillet 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.02 1188008004

CA18 13 0238

DÉPÔT DU RAPPORT FAISANT ÉTAT DES DÉCISIONS DÉLÉGUÉES EN MATIÈRE DE RESSOURCES HUMAINES POUR LA PÉRIODE DU 1ER AU 30 JUIN 2018.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Mario Battista

et résolu :

De prendre acte du dépôt des rapports faisant état des décisions déléguées en matière de ressources humaines pour la période du 1^{er} au 30 juin 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.03 1188008002



CA18 13 0239

DÉPÔT DU RAPPORT FAISANT ÉTAT DES DÉCISIONS DÉLÉGUÉES EN MATIÈRE DE RESSOURCES HUMAINES POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} AU 31 JUILLET 2018.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Lili-Anne Tremblay

et résolu :

De prendre acte du dépôt des rapports faisant état des décisions déléguées en matière de ressources humaines pour la période du 1^{er} au 31 juillet 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.04 1188008006

CA18 13 0240

AUTORISER LA TENUE D'ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX ET ADOPTER L'ORDONNANCE O-4 EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC (2144) AFIN DE PERMETTRE L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC, POUR CHAQUE ÉVÉNEMENT PRÉVU AU CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX POUR LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU MOIS DE SEPTEMBRE 2018.

Il est proposé par Lili-Anne Tremblay

appuyé par Mario Battista

et résolu :

Pour la tenue des événements spéciaux selon le calendrier des événements spéciaux pour le conseil d'arrondissement du mois de septembre 2018 en pièce jointe au sommaire décisionnel 1185021014 :

D'adopter l'ordonnance numéro 2144, O-4 intitulée « Ordonnance pour autoriser l'occupation du domaine public pour chaque événement prévu au calendrier des événements spéciaux pour le conseil d'arrondissement du mois de septembre 2018 ».

D'autoriser, pour la tenue de ces événements :

- la vente d'aliments;
- la vente et consommation de boissons alcoolisées et non alcoolisées;
- l'utilisation de matériel de cuisson;
- l'utilisation de la voie publique et la fermeture temporaire de rues dans le cadre des processions ou de spectacles en plein air.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.01 1185021014

CA18 13 0241

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2205-2 INTITULÉ : RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LE COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (2205) AFIN DE MODIFIER LES RÈGLES RELATIVES AUX MEMBRES.

ATTENDU QUE ce règlement est identique au projet de règlement présenté et déposé lors de la séance du 3 juillet 2018;

ATTENDU QU'UNE copie du règlement et du dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance;

ATTENDU QUE l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel.

Il est proposé par Lili-Anne Tremblay

appuyé par Mario Battista

et résolu :

D'adopter le règlement numéro 2205-2 intitulé : Règlement modifiant le Règlement sur le comité consultatif d'urbanisme (2205) afin de modifier les règles relatives aux membres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.02 1185021012

CA18 13 0242

RECOMMANDATION DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME – DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 1886 – 7120, RUE BAUNARD – LOT NUMÉRO 1 122 978 DU CADASTRE DU QUÉBEC – DISTRICT SAINT-LÉONARD-OUEST.

Le président d'assemblée explique les modalités de cette demande de dérogation mineure et invite les personnes intéressées à se faire entendre par le conseil relativement à cette demande. Personne n'a manifesté le désir de s'exprimer sur ce sujet.

ATTENDU la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme lors de sa séance du 11 juillet 2018.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Mario Battista

et résolu :

D'accorder la demande de dérogation mineure au Règlement de zonage numéro 1886 pour le bâtiment résidentiel multifamilial jumelé, lot numéro 1 122 978 du cadastre du Québec, dans la zone H04-15.

La nature de la dérogation est la suivante :

- que la marge latérale minimale de 6,05 mètres, exigée à la grille des usages et normes de la zone H04-15, soit réduite à 4,41 mètres pour le mur latéral sud-est du bâtiment existant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.03 1185909014



CA18 13 0243

RECOMMANDATION DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME – DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 1886 – 6065-6067, RUE DE CHAILLY – LOT NUMÉRO 1 125 491 DU CADASTRE DU QUÉBEC – DISTRICT SAINT-LÉONARD-EST.

Le président d'assemblée explique les modalités de cette demande de dérogation mineure et invite les personnes intéressées à se faire entendre par le conseil relativement à cette demande. Personne n'a manifesté le désir de s'exprimer sur ce sujet.

ATTENDU la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme lors de sa séance du 11 juillet 2018.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Lili-Anne Tremblay

et résolu :

D'accorder la demande de dérogation mineure au Règlement de zonage numéro 1886 pour le bâtiment résidentiel multiplex jumelé, lot numéro 1 125 491 du cadastre du Québec, dans la zone H02-24.

La nature de la dérogation est la suivante :

- que la marge arrière minimale de 6,05 mètres, exigée à l'article 9.32 de la grille des usages et normes de la zone H02-24, pour un étage supérieur au premier étage, soit réduite à 4,28 mètres pour le mur arrière du bâtiment existant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.04 1185909015

CA18 13 0244

RECOMMANDATION DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME – DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 1886 – 5500, BOULEVARD MÉTROPOLITAIN – LOT NUMÉRO 1 123 898 DU CADASTRE DU QUÉBEC – DISTRICT SAINT-LÉONARD-EST.

Le président d'assemblée explique les modalités de cette demande de dérogation mineure et invite les personnes intéressées à se faire entendre par le conseil relativement à cette demande. Personne n'a manifesté le désir de s'exprimer sur ce sujet.

ATTENDU la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme lors de sa séance du 11 juillet 2018.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Lili-Anne Tremblay

et résolu :

D'accorder la demande de dérogation mineure au Règlement de zonage numéro 1886 pour le bâtiment commercial isolé, lot numéro 1 123 898 du cadastre du Québec, dans la zone C02-03.

La nature de la dérogation est la suivante :

- que le pourcentage minimal de 80 % de maçonnerie solide exigé pour la surface de tout mur donnant sur une rue, à l'exclusion d'une surface vitrée et d'une ouverture, prescrit à

Le 4 septembre 2018

l'article 6.2.9.1 b) du Règlement de zonage numéro 1886, soit réduit à 46 % pour le mur nord-ouest donnant sur le boulevard Métropolitain.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.05 1185909017

CA18 13 0245

RECOMMANDATION DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME – PRÉSENTATION D'UN PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (P.I.I.A.) – AGRANDISSEMENT DU BÂTIMENT COMMERCIAL ISOLÉ SITUÉ AU 5500, BOULEVARD MÉTROPOLITAIN – LOT NUMÉRO 1 123 898 DU CADASTRE DU QUÉBEC – DISTRICT SAINT-LÉONARD-EST.

ATTENDU la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme lors de sa séance du 11 juillet 2018.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Lili-Anne Tremblay

et résolu :

D'approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) numéro 2018-11 visant l'agrandissement et la modification des façades du bâtiment commercial isolé situé au 5500, boulevard Métropolitain, lot numéro 1 123 898 du cadastre du Québec, dans la zone C02-03.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.06 1185909016

CA18 13 0246

RECOMMANDATION DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME – PRÉSENTATION D'UN PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (P.I.I.A.) – AGRANDISSEMENT ET MODIFICATION DE LA FAÇADE DU BÂTIMENT RÉSIDENTIEL UNIFAMILIAL ISOLÉ SITUÉ AU 8670, RUE BOURGJOLY – LOT NUMÉRO 1 332 177 DU CADASTRE DU QUÉBEC – DISTRICT SAINT-LÉONARD-OUEST.

ATTENDU la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme lors de sa séance du 11 juillet 2018.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Mario Battista

et résolu :

D'approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) numéro 2018-13 visant l'agrandissement et la modification de la façade du bâtiment résidentiel unifamilial isolé situé au 8670, rue Bourgjoly, lot numéro 1 332 177 du cadastre du Québec, dans la zone H07-16.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.07 1184871013



CA18 13 0247

RECOMMANDATION DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME – PRÉSENTATION D'UN PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (P.I.I.A.) – CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT RÉSIDENTIEL SITUÉ AU 5850, RUE JARRY – LOTS NUMÉROS 1 123 913 ET 1 122 888 DU CADASTRE DU QUÉBEC – DISTRICT SAINT-LÉONARD-EST.

ATTENDU la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme lors de sa séance du 11 juillet 2018;

ATTENDU la réception le 20 août 2018 des plans révisés, datés du 9 août 2018, faisant suite aux commentaires formulés par le comité consultatif d'urbanisme.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Lili-Anne Tremblay

et résolu :

D'approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) numéro 2018-12 visant la construction d'un nouveau bâtiment résidentiel multifamilial situé au 5850, rue Jarry, lots numéros 1 123 913 et 1 122 888 du cadastre du Québec, dans les zones H10 -20 et H10-21.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.08 1184871014

CA18 13 0248

RECOMMANDATION DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME – PRÉSENTATION D'UN PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (P.I.I.A.) – AGRANDISSEMENT DU BÂTIMENT RÉSIDENTIEL UNIFAMILIAL ISOLÉ SITUÉ AU 9040, RUE LAVERDIÈRE – LOT NUMÉRO 1 332 412 DU CADASTRE DU QUÉBEC – DISTRICT SAINT-LÉONARD-OUEST.

ATTENDU la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme lors de sa séance du 11 juillet 2018.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Mario Battista

et résolu :

D'approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) numéro 2018-10 visant l'agrandissement et la modification de l'apparence extérieure du bâtiment résidentiel unifamilial isolé situé au 9040, rue Laverdière, lot numéro 1 332 412 du cadastre du Québec, dans la zone H09-13.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.09 1185909018

CA18 13 0249

NOMINATION DE MONSIEUR DOMINIC POITRAS AU POSTE DE DIRECTEUR DE LA DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Michel Bissonnet, Mario Battista et Lili-Anne Tremblay

et résolu :

De nommer monsieur Dominic Poitras au poste de directeur de la Direction des travaux publics, à compter du 27 août 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

50.01 1188008005

CA18 13 0250

MOTION DE REMERCIEMENT À MONSIEUR DANIEL FLEURY, DIRECTEUR DE LA DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS.

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Michel Bissonnet, Mario Battista et Lili-Anne Tremblay

et résolu :

Que le conseil d'arrondissement adresse ses plus sincères remerciements à monsieur Daniel Fleury, directeur de la Direction des travaux publics, à l'occasion de son départ à la retraite.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

50.01 1188008005

CA18 13 0251

DÉSIGNATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT D'ARRONDISSEMENT POUR LES MOIS DE NOVEMBRE ET DÉCEMBRE 2018 AINSI QUE JANVIER ET FÉVRIER 2019.

Il est proposé par Michel Bissonnet

appuyé par Dominic Perri

et résolu :

De désigner monsieur le conseiller Mario Battista comme maire suppléant de l'arrondissement de Saint-Léonard pour les mois de novembre et décembre 2018 ainsi que janvier et février 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

51.01 1183022003



CA18 13 0252

**DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
TENUE LE 11 JUILLET 2018.**

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Lili-Anne Tremblay

et résolu :

De prendre acte du dépôt du procès-verbal de la séance du comité consultatif d'urbanisme tenue le 11 juillet 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

60.01 1183385011

CA18 13 0253

**DÉPÔT DES STATISTIQUES CONCERNANT LES PERMIS DE CONSTRUCTION ET LES
CERTIFICATS D'AUTORISATION D'USAGE – JUIN 2018.**

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Lili-Anne Tremblay

et résolu :

De prendre acte du dépôt du rapport mensuel de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises concernant les permis de construction et les certificats d'autorisation d'usage émis au cours du mois de juin 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

60.02 1187888006

CA18 13 0254

**DÉPÔT DES STATISTIQUES CONCERNANT LES PERMIS DE CONSTRUCTION ET LES
CERTIFICATS D'AUTORISATION D'USAGE – JUILLET 2018.**

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Lili-Anne Tremblay

et résolu :

De prendre acte du dépôt du rapport mensuel de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises concernant les permis de construction et les certificats d'autorisation d'usage émis au cours du mois de juillet 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

60.03 1187888007

CA18 13 0255

**DÉPÔT DE LA DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES MISE À JOUR DE
MONSIEUR MARIO BATTISTA.**

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Lili-Anne Tremblay

et résolu :

De prendre acte du dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaires mise à jour du conseiller Mario Battista, conseiller d'arrondissement, conformément au *Code d'éthique et de conduite des membres du conseil de la ville et des conseils d'arrondissement*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

60.04 1183022008

CA18 13 0256

LEVÉE DE LA SÉANCE.

Il est proposé par Mario Battista

appuyé par Dominic Perri

et résolu :

Qu'à 20 h 3, la présente séance du conseil d'arrondissement soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

70.01

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 2 octobre 2018.

Arrondissement de Saint-Léonard

Dominic Perri
Maire suppléant d'arrondissement

Me Guylaine Champoux
Secrétaire d'arrondissement